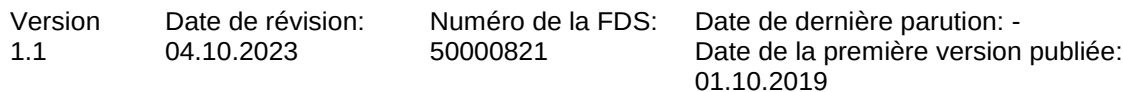


Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



Quick-FDS [20463-28643-23577-015949] - 2024-01-09 - 07:57:23

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 4	H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
---	--

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.

Intervention:

P391 Recueillir le produit répandu.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu /récipient conformément aux réglementations locales.

Étiquetage supplémentaire

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Concernant les phrases spéciales (SP) et le délai de rentrée, consulter l'étiquette.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
clomazone (ISO)	81777-89-1 613-340-00-5	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 768 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (pous- sières/brouillard): 4,85 mg/l	>= 30 - < 50
Chlorure de calcium dihydraté	10035-04-8	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
nitrate de sodium	7631-99-4 231-554-3	Ox. Sol. 2; H272 Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux | : S'éloigner de la zone dangereuse.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. |
| En cas d'inhalation | : Transférer la personne à l'air frais.
En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale de sécurité et appeler un médecin.
Consulter un médecin après toute exposition importante. |
| En cas de contact avec la peau | : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | |
|----------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire. |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Jet d'eau à grand débit |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Composés halogénés
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de carbone
Composés chlorés

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Enlever toute source d'ignition.
Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.
Assurer une ventilation adéquate.
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en interdire l'accès à toute personne non autorisée.
Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, aggro-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, être fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ni aux enfants. Le local ne doit être utilisé que pour le stockage des produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas y être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Pesticide enregistré à utiliser conformément à une étiquette

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

approuvée par les autorités réglementaires du pays.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
chlorure de calcium	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2,5 mg/m3

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains
Matériel : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser ce produit.
Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi.
Porter un équipement de protection adéquat.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette et au mode d'emploi.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: liquide
Couleur	: opaque, brun
Odeur	: légère, aromatique, type hydrocarbure
Seuil olfactif	: non déterminé
Point de fusion/point de congélation	: non déterminé
Point/intervalle d'ébullition	: non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: non déterminé
Point d'éclair	: > 93 °C Méthode: coupelle fermée
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: non déterminé
pH	: 8,99 Concentration: 1 % Dans une dispersion aqueuse à 1 %.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 136 - 837 mPa.s (20 °C) 97 - 644 mPa.s (40 °C) C'est un fluide non newtonien; la viscosité diminue avec l'augmentation du taux de cisaillement.
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: dispersable
Solubilité dans d'autres	: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

solvants

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non disponible pour ce mélange.

Pression de vapeur : Non disponible pour ce mélange.

Densité relative : 1,171 (20 °C)

Densité de vapeur relative : non déterminé

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Non applicable

Répartition de la taille des particules : Non applicable

Forme : Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Auto-inflammation : 392 °C

Taux d'évaporation : non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

10.5 Matières incompatibles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

Matières à éviter : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,21 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Composants:

clomazone (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 768 mg/kg
Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

DL50 (Rat, femelle): 768 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 425

DL50 (Rat, femelle): 300 - 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Organes cibles: Foie
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 4,85 mg/l
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

CL50 (Rat): > 5,02 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

CL50 (Rat): 4,85 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg
Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 81-2
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après un contact cutané unique.

Chlorure de calcium dihydraté:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 2.120 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Remarques: mortalité

DL50 (Rat, femelle): 2.361 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Remarques: mortalité

DL50 (Rat, mâle et femelle): 2.301 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Symptômes: Léthargie, Nécrose, Troubles digestifs, irritation des voies respiratoires
Remarques: mortalité

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg
Remarques: pas de mortalité

nitrate de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 3.430 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 425

Toxicité aiguë par inhalation : DL50 (Rat): > 0,527 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

Composants:

clomazone (ISO):

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	US EPA Ligne directrice OPP 81-5
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau
Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Pas d'irritation de la peau
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Remarques	:	Peut provoquer une légère irritation. Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification

Chlorure de calcium dihydraté:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

Composants:

clomazone (ISO):

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	US EPA Ligne directrice OPP 81-5
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Remarques	:	Peut provoquer une légère irritation. Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification

Chlorure de calcium dihydraté:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

nitrate de sodium:

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Irritant pour les yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Composants:

clomazone (ISO):

Type de Test	:	Test de Buehler
Espèce	:	Cochon d'Inde
Evaluation	:	Pas un sensibilisateur de la peau.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	Pas un sensibilisateur de la peau.
BPL	:	oui

Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	Pas un sensibilisateur de la peau.

nitrate de sodium:

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Espèce	:	Souris
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation	:	Ne contient pas de composé listé comme mutagène
--	---	---

Composants:

clomazone (ISO):

Génotoxicité in vitro	:	Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
		Méthode: OCDE ligne directrice 476
		Résultat: négatif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Analyse cytogénétique
Espèce: Rat
Résultat: négatif

Chlorure de calcium dihydraté:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse
Activation du métabolisme: Activation du métabolisme
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

nitrate de sodium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Cancérogénicité - Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Composants:

clomazone (ISO):

Espèce : Rat, mâle et femelle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Espèce : Souris

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

Méthode : OCDE ligne directrice 453
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la re-
- Evaluation production

Composants:

clomazone (ISO):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop- : Type de Test: Développement embryo-fœtal
pement du fœtus Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Symptômes: Incidences sur la mère.
Résultat: négatif

Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)
Symptômes: Incidences sur la mère.
Résultat: négatif

Chlorure de calcium dihydraté:

Incidences sur le dévelop- : Espèce: Lapin
pement du fœtus Voie d'application: Oral
Dose: 1.69, 7.85, 35.6, 169 mg/kg/d
Durée d'un traitement unique: 13 jr
Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 169 mg/kg p.c./jour
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: > 169 mg/kg p.c./jour
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-
- Evaluation sement comme toxique pour la reproduction

nitrate de sodium:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le dé-
veloppement
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Chlorure de calcium dihydraté:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

clomazone (ISO):

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOEL : 1000 ppm
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 days
Symptômes : augmentation du poids du foie

Espèce : Rat
LOAEL : 400 mg/kg
Durée d'exposition : 90 d
Méthode : OCDE ligne directrice 408
Symptômes : Effets sur le foie

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Composants:

clomazone (ISO):

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Composants:

clomazone (ISO):

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

clomazone (ISO):

Remarques : Administrée à des animaux, la clomazone provoque une baisse d'activité, des larmoiements, des saignements de nez et une incoordination.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 593 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 491 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 366 mg/l Durée d'exposition: 72 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

CE50r (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 3.547 mg/l
Durée d'exposition: 7 jr

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Composants:

clomazone (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Menidia beryllina (Capucette barrée)): 6,3 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 45 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 34 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 40,8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia (Daphnie)): 5,2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 12,7 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique

CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 9,8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Americamysis bahia (crevette de Mysid)): 0,57 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50b (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 2 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 4,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

CE50r (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)): 0,136 mg/l
Durée d'exposition: 120 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

CE50 (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 13,9 mg/l
Durée d'exposition: 7 jr

NOEC (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)): 0,05 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 120 h

NOEC (Algues): 0,05 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CE50 (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 13,9 mg/l
Durée d'exposition: 7 jr

CE50 (Algues): 0,136 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 2,3 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Type de Test: Essai en dynamique

NOEC: 2,29 mg/l
Durée d'exposition: 57 jr
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 2,2 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

NOEC: 0,032 mg/l
Durée d'exposition: 28 jr
Espèce: Americamysis bahia (crevette de Mysid)
Type de Test: Essai en dynamique

NOEC: 1,25 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en statique

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 156 mg/kg
Durée d'exposition: 14 jr
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les organismes : DL50: > 2.510 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

terrestres

Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

CL50: > 5620 ppm

Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

Remarques: Diététique

DL50: > 2000

Espèce: Coturnix japonica (Caille japonaise)

NOEC: 94 mg/kg

Point final: Test de Reproduction

Espèce: Colinus virginianus

CL50: > 85.29

Espèce: Abeilles mellifères

CL50: > 100

Espèce: Abeilles mellifères

Remarques: Contact

Chlorure de calcium dihydraté:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 4.630 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2.400 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 2.900 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : CE50: 610 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

nitrate de sodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 8.600 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les microorga- : CE50 : > 1.000 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

nismes
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique) : NOEC: 157 mg/l
Durée d'exposition: 32 jr
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Le produit contient de petites quantités de composants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradés dans les stations d'épuration des eaux usées.

Composants:

clomazone (ISO):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Remarques: La substance/produit est modérément persistante dans l'environnement.
Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, de quelques semaines à quelques mois dans un sol et une eau aérobie.

nitrate de sodium:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Composants:

clomazone (ISO):

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 27 - 40
Remarques: Faible potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,365 (20 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compar- : Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

timents environnementaux même.

Composants:

clomazone (ISO):

Répartition entre les compar- : Koc: 300 ml/g, log Koc: 2,47
timents environnementaux Remarques: Modérément mobile dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composants:

clomazone (ISO):

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Composants:

clomazone (ISO):

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup- : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans
plémentaire l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

professionnelle.

Composants:

clomazone (ISO):

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets dangereux (comme A.D.I.VALOR).

Emballages contaminés : Vider et rincer le bidon.
Éliminer comme produit dangereux.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à une entreprise autorisée à éliminer les déchets dangereux (comme A.D.I.VALOR).

Code d'élimination des déchets: 02 01 08 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Passager)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques	:	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.
-----------	---	--

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)	:	Non applicable
---	---	----------------

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).	:	Non applicable
--	---	----------------

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	:	Non applicable
--	---	----------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Ce produit est régi par le règlement (UE) 2019/1148: il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent. nitrate de sodium (ANNEXE II)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles : 84, 65
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	: Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES. clomazone (ISO)
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
ISHL	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TECI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce produit (mélange).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H272	: Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	: Nocif par inhalation.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Ox. Sol.	: Matières solides comburantes

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



CENTIUM® 36 CS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	04.10.2023	50000821	Date de la première version publiée: 01.10.2019

(négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Aquatic Chronic 4

H413

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

Préparé par

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2023 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

FR / FR